

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 24 (1906)
Heft: 476

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genf — Genève — Ginevra

1906. 19 novembre. Sous la dénomination de Association Coopérative Abstinente de Menuiserie et Charpente et Entreprise du Bâtiment, il s'est constitué par statuts du 13 novembre 1906, une association coopérative de production. Son siège est à Carouge. Sa durée est illimitée. L'association a pour but de donner à chacun de ses membres une situation économique et un travail rémunérateur. Elle cherche à atteindre ce but par l'entreprise de tous travaux de menuiserie et charpente etc. etc. et la parfaite exécution de ceux-ci dans les ateliers et chantiers de l'association. Ne peuvent devenir membres de l'association que des menuisiers ou charpentiers, ou des personnes travaillant régulièrement dans les ateliers de l'association et étant abstinents de toute boisson alcoolique et cela depuis une année au moins. L'admission de nouveaux membres peut avoir lieu en tout temps, à la demande écrite du candidat, demande se référant aux statuts. Le candidat doit avoir déjà été admis à travailler comme employé durant un mois une année dans les ateliers de l'association. Le conseil d'administration est l'organe compétent pour statuer une admission de nouveau membre. Chaque sociétaire doit souscrire une part de fr. 1250, sur laquelle il doit immédiatement faire un premier versement de fr. 250, au moins; le solde sera complété par une retenue faite à chaque sociétaire du montant de sa quote-part des bénéfices jusqu'à ce que sa part sociale soit libérée. Les sociétaires peuvent cependant se libérer par des versements anticipés. Les parts ne sont pas transmissibles. La qualité de sociétaire se perd: a. par démission volontaire; b. par décès; c. par exclusion. Les sociétaires ont droit de se retirer en tout temps après un délai d'avertissement de 14 jours à dater d'un jour de paie. Cet avertissement doit être donné par écrit à un membre du conseil d'administration. Le sociétaire démissionnaire ou étant sorti de l'association a droit aux répartitions de bénéfices sur la base du compte de profits et pertes de l'exercice annuel où la sortie s'est produite au prorata des heures de travail qu'il a faites. Les héritiers ou ayants droit du sociétaire décédé ont les mêmes droits. Le sociétaire exclu n'a aucun droit aux répartitions. Tout sociétaire sortant ou ses héritiers ont droit à une part de l'avoir social proportionnelle à la somme espèces par lui versée. Cette part ne peut excéder le montant effectivement versé, plus les intérêts simples calculés au taux de 4%, cette proportion est établie sur la base du bilan clôturant l'exercice annuel durant lequel la sortie s'est produite. Le capital social est formé par les parts souscrites. L'association émettra en outre des obligations nominatives de fr. 100. Les sociétaires sont dégagés de toute responsabilité personnelle, l'association limite sa responsabilité à sa fortune. L'association est administrée par un conseil d'administration de 2 à 7 membres, nommés pour trois ans et rééligibles.

Elle est engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective de 2 membres du conseil d'administration. Le bilan sera établi selon les règles prescrites à l'article 656 du C. O. concernant les sociétés anonymes. L'excédent de l'actif sur le passif ainsi établi constitue le bénéfice net. Il sera d'abord prélevé la somme nécessaire pour payer un intérêt de 4 1/2% aux obligations et 4% aux parts de sociétaire, le surplus sera réparti de la façon suivante: 30% au fonds de réserve; 40% au fonds d'amortissement; 15% aux sociétaires répartis proportionnellement au nombre d'heures de travail de l'année; 5% aux employés non sociétaires; 5% à la caisse de secours «maladie» et 5% à la disposition du conseil d'administration. Le premier conseil d'administration est composé de 3 membres qui sont Louis Gaudin, domicilié au Petit-Lanoy; César Tiercy, domicilié à Plainpalais, et Louis Rochat, domicilié au Petit-Saconnex. Siège social: Rue Alexandre Gavard.

19 novembre. Le chef de la maison Dalle A., à Genève, commencée le 15 juin 1906, est Marie-François-Arthur Dalle, de Paris, domicilié à Genève. Genre d'affaires: Commerce au détail de cafés, thés, chocolats etc. Magasin: 7, Rue Grenus prolongée.

19 novembre. La raison Brunschvig-Meyer, à Genève (F. o. s. du o. du 4 décembre 1884, page 845), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

Jacques Brunschvig et John-Joseph Brunschvig, tous deux fils de Séraphin-Henri Brunschvig-Meyer, de Genève, domiciliés à Grange-Canal (Chêne-Bougeries), ont constitué à Genève, sous la raison sociale Les Fils de H. Brunschvig une société en nom collectif qui a commencé le 15 octobre 1906 et a repris, dès cette date, la suite des affaires, ainsi que l'actif et passif, de la maison «Brunschvig-Meyer», ci-dessus radiée. Genre d'affaires: Fabrication et commerce de toilerie, lingerie, literie et articles similaires. Locaux: 68, Rue du Rhône, à l'enseigne «A la Ville de Mulhouse». La maison donne procuration à Séraphin-Henri Brunschvig-Meyer, père, de Genève, domicilié à Grange-Canal.

19 novembre. Le chef de la maison A. Delémontex, à Chêne-Bougeries, commencée le 1^{er} janvier 1904, est Arthur-Emile Delémontex, soit Delémontex, de Haute-Savoie (France), domicilié à Chêne-Bourg. Genre d'affaires: Entreprise de charpente et menuiserie.

19 novembre. Le chef de la maison H. de Cagariga, à Plainpalais, est Henri de Cagariga, d'origine française, domicilié au (Château de la Grange (Commune de Villelongue-des-Monts, Pyrénées-Orientales, France). Genre d'affaires: Commerce de vins à l'enseigne et sous-titre «Union générale Vinicole». Bureau et locaux: 6, Rue David Dufour. La maison donne procuration à Paul de Maynard, domicilié à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales, France).

Eidg. Amt für geistiges Eigentum. — Bureau fédéral de la propriété intellectuelle

Marken. — Marques.

Eintragungen. — Enregistrements.

Nr. 21297. — 9. November 1906, 12 Uhr.

Wirz & Fischer, Haftenfabrik Reinach, Reinach (Aargau, Schweiz).

Stahlspläne, Stahlwolle.



Nr. 21298. — 20. November 1906, 8 Uhr.

Nordeutsche Wollkammerei und Kammgarnspinnerei in Bremen, Repräsentanz Neudek, Neudek (Böhmen, Oesterreich).

Schafwolle, Schafwollgarne, angefangene und fertige Stickereien.



Nr. 21299. — 20. November 1906, 8 Uhr.

A. Eichenberger, Fabrikant, Lausanne (Schweiz).

Parfümeriewaren.



Nr. 21300. — 20. November 1906, 8 Uhr.

Ludwig Franzoni, Kaufmann, Luzern (Schweiz).

Schuh- und Ledercreme.

COSMOS

Nr. 21301. — 20. November 1906, 8 Uhr.

H. Christen, Fabrikant und Kaufmann, Zürich (Schweiz).

Putzpulver für Metalle aller Art und Email, Metallputzwasser, Hühneraugenmittel, Salze aller Art, Bodenwische, Fussbodenglätte, Bodenspritzwachs, Mäuse- und Rattengift, Mittel zum Schutze gegen Bremsen, Zucker, Pflanzendünger, Fleckenreinigungspasta, flüssige Creme-farbe, Baumwachs, Schuhcreme, Möbelwische, Schwammreinigungsmittel, Schuppenentferner, Haarspirit, Insektapulver u. Insektapulver-Zerstörer, Fliegenfänger, Wäschepräparate, Desinfektionsmittel.



Nr. 21302. — 19. November 1906, 8 Uhr.

Gillette Safety Razor Company, Fabrik, Boston (Ver. Staaten v. A.)

Rastermesser und Rastermesserklingen.



Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.

Luzerner Kantonalbank

Bis auf weiteres sind wir Abgeber von

4% Obligationen auf 3 Jahre fest al pari auf Namen oder Inhaber, in beliebigen durch 100 teilbaren Beträgen von mindestens Fr. 500 beidseitig kündbar 6 Monate vor Ablauf der 3 Jahre. (2522)

Luzern, November 1906.

Die Direktion.

Basler Kantonalbank

(Staatsgarantie).

Wir sind bis auf weiteres Abgeber von (2490:)

4% Obligationen unserer Bank al pari, auf 3 Jahre fest

auf den Namen oder auf den Inhaber lautend, mit nachheriger gegenseitiger dreimonatlicher Kündigung.

Die Direktion.

Praktisch! Uebersichtlich!

Soeben ist bei mir erschienen

Ein von hervorragenden Juristen und Autoritäten im Betreibungswesen bearbeitetes

Betreibungs - Kontrollbuch

(gesetzlich geschützt)

mit Vordruck zur Aufnotierung aller vorkommenden Termine, Fristen, Kosten, Vorschüsse etc. in chronologischer Reihenfolge, dienlich für Pfand, Konkurs und Wechselbetreibungen. — Preis je nach Seitenzahl Fr. 4.50, 5.50, 6.50, solid gebunden. — Einzig zu beziehen beim Verleger

(2579:)

Landolt-Arbenz, Papeterie
Bahnhofstrasse 66, Zürich.

Aktiengesellschaft

„Colonie Werkhof A. G.“ Davos

Infolge Ablebens des bisherigen Direktors Herrn Paul Müller sieht sich die unterzeichnete Aktiengesellschaft veranlasst, zur Klarlegung ihres Rechnungsverhältnisses, die Gläubiger hiermit dringend aufzufordern, ihre Rechnungen bis spätestens den 1. Dezember 1906 an den beauftragten Herrn Präsident Dr. Frd. Goll, Zürich I, einzureichen.

Davos, den 18. November 1906.

Für den Verwaltungsrat,

(2628:)

Der Präsident: **Dr. Frd. Goll.**

Rolljalousie- u. Flachpulte

Bestes Schweizerfabrikat

Schönstes Holzmaterial. Fächer verstellbar und Tiefe derselben auf schweizer. Papierformate. Speziellen Wünschen betr. Einteilung, Grösse und Ausarbeitung kann prompt entsprochen werden.



Illustrierter Katalog auf gef. Verlangen franko.

Rüegg-Nägeli & Cie.,

(2267:)

Zürich

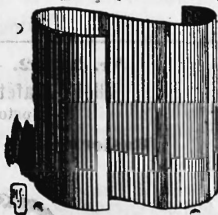
Bahnhofstrasse 27.
Moderne Büroeinrichtungen

Employé sérieux

libéré du service, bon commerçant, correspondant dans les 2 langues, comptable expérimenté familiarisé avec tous travaux de bureau, cherche poste dans bon commerce. S'intéresserait éventuellement. — Adressez offres sous Z J 11459 à Rodolphe Mosse, Zurich. (2578:)

Wilh. Baumann

Rolladenfabrik (1052)
Horgen (Schweiz)



Rollschutzwände verschied. Modelle. Rolljalousien, automatisch. Holzrollladen aller Systeme. Verlangen Sie Prospekte!

Amerik. Buchführung lehrt gründlich durch Unterrichtsbücher. Erfolg garantiert. Verl. Sie Gratisprospekt H. Frisch, Bücherexperte, Zürich. B 15.

Handels-Auskünfte: Renseignements commerciaux

- Aarburg-Ofringen:** Braendli, A., Not. Notariats-u. Geschäftsbureau, Inform.
- Aigle:** A. Jordan, agent d'affaires patenté.
- Berne:** C. Tenger, not. Recouvrements. — Emil Jechli, Internationales Handelsauskunftsbureau: Inkasso, Unfallvers. — A. Baner & Co. Auskünfte, Inkasso. — Schweiz. Rechtsbureau A. Guggler. Handels-Auskunftel, Inkasso, Betreibungen, Prozessführung in allen Kantonen. — Emil Brand, Notariat, Ink. u. Verwalt. etc.
- Biel:** Moser & Fehmann, Advokatur, Amtsnotariat, Inkasso, Konk.-Sachen, Inform.
- Brig (Wallis):** Jos. v. Stockalper, Advokat und Notar. Advokatur und Inkasso.
- Burgdorf:** Kohler, Not. Auskünfte, Ink. Courtelary (Jurab.) Th. Jeanquemin, not. Chur: Pet. Baner (a. Konk'bet.). Rechtsb.
- Erlach:** A. Bräder, Amtsnotar, Inkasso-u. Rechtsbureau. Konkursachen, Inform.
- Fribourg:** E. Bleimann, avocat. Contentieux, recouvrem^t. Corresp. allem. et franç.
- Genève:** Herren & Gärchet. Fondation en 1872. Renseignements et recouvrements sur tous pays. Brevets d'invention, marques et modèles. Références et tarifs à disposition. — E. Barrés. Remises de commerces, vente et achat d'immeubles, renseignements, recouvrem^t. — Verdier, Magnin & Aubert, avocats, Marché, 4. Contentieux, recouvrements, correspond. française, allemande, anglaise. — P. de Reding, banque et agence de recouvrements et renseignements. — Emmel, régie, vente, achat d'im., renseignements, recouvrem^t, remises de com., etc. — Ralsin & Band, avocats, rue du Rhône, 30. Contentieux, recouvrem^t, représent. dev. ts. tribunaux. Correspondants à l'étranger; correspond. franç., allem., angl., ital. et espagn. — Dr. Ang. Bonna. Bureau technique. Expertises industrielles. Brevets d'invention.
- Kreuzlingen:** Dr. A. Deucher, Advokat.
- Langenthal:** Fürsprecher Arthur Gümman, Nachf. v. H. Müller, Advokaturb.
- Lausanne:** E. Glas-Chollet, agence com.
- Lugano:** Dr. Huber, Advok., Ink., Inform. Adolfo Schäfer, Rechtsbureau, Ink., Inf.
- Luzern:** Konrad Frank. Auskünfte, Inkass. — Huber & Ineichen, vorm. Christoph Gilli. Rechtsagentur u. Inkasso. Gegründet 1781. — C. Hurter, Advokat. Inkasso, Inform.
- Murten:** H. Bafer, Advokatur u. Inkasso.
- Neuchâtel:** Dr. Francis Mauler et Dr. Edmond Berthoud, avocats et notaire. — Fernand Cartier, not. Renseignements, recouvrements, gérances, achats et ventes d'im., remise de com., bureau d'affaires. — Meekstock & Reutter, av. et not. — Guyot & Dubled, notaires.
- Payerne:** Louis Favey, agent d'aff. pat. — Ph. Meod, agent d'affaires patenté.
- Spiez:** Ed. Kummer, Notar. Inform. u. Ink.
- St. Gallen:** Otto Banmann, Rechtsagentur, Inkasso- und Informationsbureau; Geschäftsführer des Vereins Creditreform. — J. Lelsing, Advokatur und Inkasso. — J. Forster, a. Bezirksrichter. Advokatur u. Inkasso. 30jähr. Gerichts- u. Rechtspraxis.
- Wil (St. Gallen):** F. Schneider, Advokat.
- Yverdon:** F. Willommet, agent d'affaires.
- Zürich I:** Levalliant, Commercial- & Patent-Bureau. — Schweiz. Verband Creditreform. Geschäftsführer: M. Fischer-Escherich. Bureau: Bahnhofstrasse 67. — Informationen, Inkassil, Spezialauskünfte. — Forrer & Fross, Grossmünsterplatz 8, II. Bücher-Revisionen, Bilanzen, Verwaltungen. Telephone 2928. — J. J. Müller, Notar Cand., Münsterhof 16. Inkasso, Liegenschafts-Verwaltungen, Vertretung in Konkursen, Verwaltungsstreitigkeiten, Steuersachen etc.

Interlaken: Lutz, Ad., Advokatur u. Inkasso.

Nervi

bei Genua
Riviera Levante

Hôtel Savoie

Deutsches Haus mit all. modern. Komfort. Grosser Garten. Geschützte südliche Lage. Saison Oktober bis Mai. (2369) Prosp. durch **C. Beeler, Dir.**

Pferdebesitzer!

Gebraucht nur Original-H-Stollen mit der Marke

Fabrikanten: LEONHARDT & CO., Berlin-Schöneberg.

Jll. Katalog gratis!

Für Maschinen-Fabriken

Guteinggerichtete mechan. Werkstätte auf dem Lande wünscht infolge Vergrößerung des Betriebs

Dreher- und Schlosser-Arbeiten

sowie die Herstellung ganzer Maschinen in sachgemässer Ausführung zu übernehmen. Ebenso hält sie sich für Lieferung sämtlicher gestanzter, gedrehter und geschmiedeter Massenartikel, sowie Schrauben aller Art bestens empfohlen. Gefl. Offerten beliebe man zu richten unter M 6068 Z an Haasenstein & Vogler, Zürich. (2570:)

Kapitaleinlage gesucht

in altrenommiertes Fabrikations- und Verkaufsgeschäft auf dem Platze Bern Fr. 50,000 zwecks Geschäftserweiterung. (2622') Schriftliche Offerten befördern unter Chiffre M 8401 Y Haasenstein & Vogler, Bern.

Als langjährige Spezialunternehmer anerbieten wir uns für die Ausführung von

Fussböden in Fabriken

- aus Kunstholz
- Fugenlos, staubfrei, unverbrennlich, warm.
- Dauerhaft wie Eichenholz. (192)
- Guss auf jeden soliden Unterboden.
- Rascheste Ausführung. — Keine Betriebsstörung.

Ch. H. Pfister & Co., Basel

FOURNITURE DE VIANDE

Les fournitures de viande pour 1907 sur les places d'armes de St-Maurice et Airolo sont mises au concours. (2621)

Les intéressés peuvent se procurer les prescriptions pour ces fournitures auprès de l'office soussigné, auquel les offres doivent être adressées sous pli cacheté, affranchi et muni de la souscription:

„**Soumission pour viande**“ d'ici au 6 décembre 1906.

Berne, le 17 novembre 1906.

Commissariat central des guerres.